

Une lettre de l'Avoyer Neuhaus au P. Girard

Autor(en): **Daguet, Al.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **12 (1860)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549547>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tions qui à Porrentruy se disputaient le pouvoir, mit d'accord les deux partis, en décrétant l'annexion de la petite République à la grande, une et indivisible République Française.

Pour de plus amples renseignements voir l'histoire de Bienne par M. le docteur Blösch et la relation de l'avocat Scheppelin. dont des extraits ont été publiés dans le feuilleton du *Jura*, année 1859.



UNE LETTRE DE L'AVOYER NEUHAUS AU P. GIRARD,

communiquée

par M. AL. DAGUET.

« Dans la séance du Département qui a eu lieu aujourd'hui, nos délégués nous ont fait rapport de la conférence qu'ils ont eue avec vous, de l'heureuse issue de laquelle dépend la prospérité d'un établissement destiné à répandre les semences de la culture et la lumière dans une partie considérable de notre canton et pour les générations présentes et à venir.

» Bien que le résultat de cette conférence n'ait pas répondu entièrement à nos vœux les plus chers, ils ne nous ont cependant pas fait perdre tout espoir qu'un examen plus attentif de l'importante tâche que nous mettons avec pleine confiance entre vos mains et du bien que vous pouvez faire pour des siècles, ne vous donne le courage de vaincre les difficultés qui s'opposent à l'accomplissement de notre vœu. Nous avouons que, dans un âge avancé, sur le couchant d'une carrière glorieusement et péniblement fournie, et dans un moment où l'on a le droit d'espérer de recueillir le fruit de son travail et de jouir d'un repos mérité, il est pénible de se jeter à nouveau dans le tumulte des affaires, de dire adieu à ses subordonnés et à ses amis pour vivre avec des étrangers dont le contact amènera des froissements presque inévitables. Tout autre que vous pourrait certainement reculer à cette perspective; mais bien que vous soyez septuagénaire, votre taille n'est point courbée par les années, ni votre corps affaibli par l'âge; en

vous habite encore cet esprit jeune, énergique, pénétrant et bienveillant tout ensemble, qui vous soutint dans mainte lutte contre les ennemis de la lumière et de l'éducation. Votre vie si pleine de grandes choses nous est un garant que vous ne vous reposerez point là où le salut spirituel de tant de générations dépend de vous seul. Nous disons de vous seul ; car il nous serait bien difficile de trouver un autre homme qui joignit à des connaissances pédagogiques solides le riche fonds d'expérience désirable et la connaissance des besoins spéciaux de la partie catholique. Cela devient impossible si nous considérons les difficultés qui se présenteront au directeur de cet établissement dès son entrée en fonctions. Il aura à lutter contre une caste sacerdotale qui n'a considéré jusqu'ici l'instruction que comme le monopole de l'église et qui l'utilisait à ses fins pour éloigner le peuple du gouvernement et en faire l'aveugle instrument de ses desseins. Ce clergé-là, il faut le combattre avec énergie et prudence, en plaçant à la tête de l'Ecole un homme dont la qualité de catholique et de prêtre ôte tout prétexte de dire que l'Ecole est calculée pour détruire le catholicisme ; avec énergie, en opposant à la passion aveugle, au fanatisme la force de la vérité fondée sur la culture et des vues profondes, à la soif de domination et aux intérêts particuliers, l'amour des hommes sans mélange.

» Or, où que nous regardions dans notre petite ou grande patrie, où trouverons-nous cet homme qui réunisse ces qualités au même degré que vous ? La voix de la calomnie sera muette, les efforts des obscurs seront paralysés, et la bénédiction non-seulement d'un gouvernement paternellement intéressé au bien de son peuple, mais celle de plus de 50,000 personnes qui vous devront leur éducation récompensera le dernier et le plus beau travail de votre vie. Nous sommes loin d'exiger de vous le sacrifice des années qui vous restent à vivre en faveur de notre établissement. Mais nous mettons un prix inestimable à ce qu'elle s'ouvre sous votre direction et nous désirons si l'on ne peut obtenir davantage que vous en dirigiez les premiers pas. »

Cette lettre, datée du 24 juillet 1835, est un beau et durable monument de l'esprit élevé qui animait l'avoyer de Berne. Elle montre avec quel sérieux, ce magistrat éminent travaillait à doter le Jura d'une Ecole normale propre à créer une véritable vie intellectuelle, morale et religieuse dans ce pays. Elle est aussi la meilleure réponse à faire à ceux qui ne parlent du gouvernement bernois de cette époque que comme

subordonnant les intérêts du Jura à ses intérêts propres et ne s'occupant qu'à contre cœur et forcément pour ainsi dire de l'avancement de cette contrée.

Le Père Girard fut vivement impressionné par cette lettre et hésita longtemps à se prononcer. Ce ne fut que pendant l'automne que prenant enfin une détermination définitive, il se résolut à formuler un refus catégorique, motivé sur son âge, sur la difficulté de recommencer une carrière, les cruelles expériences faites dans son pays natal et qui lui en préparaient de plus grandes peut-être dans un pays qui n'était pas le sien.



DE LA DISTRIBUTION DE CERTAINES ESPÈCES

sur la chaîne du Jura ,

par M. le professeur GODET.

M. le professeur Godet, dans une communication verbale, entretient la Société de quelques phénomènes intéressants concernant la distribution de certaines espèces sur la chaîne du Jura.

Le Jura est très-riche en espèces comparativement à son peu d'étendue qui n'est guère que d'une quarantaine de lieues de Bâle à Genève, et à son uniformité, conditions qui ne sont guère favorables à la richesse d'une Flore ; ses plus hautes sommités ne dépassent guère 5000 pieds ; mais sa direction du Nord-Est au Sud-Ouest lui fait parcourir en latitude des degrés différents au profit de la variété des espèces. Sur 2300 espèces phanérogames, décrites dans la Flore helvétique de Gaudin, le Jura en possède 1700, ainsi près des 3/4 de la Flore suisse totale. La chaîne des Alpes bernoises, avec sa